

PERFORMANCE DES ACHATS : LA MISE EN PLACE DES ACCORDS- CADRES DANS LE CADRE DE L'ORDON- NANCE DU 6 JUIN 2005

Les accords-cadres constituent une technique d'achat récente, permettant d'établir des référencements souples, particulièrement utiles pour les associations multi-sites.

C'est également la technique qui est utilisée dans les SARA (structure associative de rationalisation des achats). Ces structures ont en effet vocation à mettre à disposition de leurs adhérents des accords-cadres, à partir desquels ils peuvent passer des marchés subséquents.

Cette formation s'adresse aux personnes pratiquant déjà l'ordonnance du 6 juin 2005 ou ayant suivi la formation « Les fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005 », souhaitant rédiger des accords-cadres et/ou passer des marchés subséquents dans le cadre des SARA et/ou de leur association.

OBJECTIFS

- Maîtriser la conception et la rédaction des accords cadre et des marchés subséquents dans le cadre de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Analyser les modalités spécifiques de mise en œuvre de tels marchés pour les sécuriser de façon optimale

CONTENU

Le dossier de consultation des accords-cadres

- Le cahier des charges de l'accord cadre
 - L'articulation accord cadre et marché subséquent
 - Les clauses incontournables
 - Les clauses spécifiques en fonction des marchés
 - La question du mini - maxi
- Le règlement de consultation de l'accord cadre

La publicité

- Le support JOUE sur http://simap.europa.eu/index_fr.htm
- Exercice d'application sur le formulaire JOUE

Les points de vigilance

- Les lettres de rejet
- Le rapport d'analyse des offres
- La question des tests des produits

Le marché subséquent

- La lettre de consultation
- Les courriers de rejet

Le rôle et la responsabilité des différents acteurs

- Les SARA
- Les adhérents des SARA



26 septembre 2014



Paris



298 €
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

| |
|-----------|
| JANVIER |
| FÉVRIER |
| MARS |
| AVRIL |
| MAI |
| JUIN |
| JUILLET |
| AOÛT |
| SEPTEMBRE |
| OCTOBRE |
| NOVEMBRE |
| DÉCEMBRE |

PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsable achats
- Directeurs achats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports méthodologiques
- exercices pratiques
- documents-types

INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans les marchés
- Responsable Projet achats FEHAP